



## Procès-verbal de la 4ème séance de la CONFÉRENCE ROMANDE DE LA FORMATION CONTINUE

Fribourg, 17 novembre 2008

---

**Présent(e)s :** Mmes et MM. J. Aubert, B. Bachelard, P. Barras, J.-P. Brügger, M. Déglon, T. Erb, F. Le Vallois, F. Loi Zedda, S. Manco, I. Mellos, Ph. Merz, E. Ollagnier, A. Petitpierre, L. Python, S. Rolle, A. Sanchez, C. Salort, A. Schlaefli, J. Stroumza, J.-L. Portmann, S. Verst-Junod (21)

**Excusé(e)s :** Mmes et MM. E. Baume-Schneider, Ch. Bonvin, D. Burkhalter, Ch. Darbellay, A. Girardin, J.-P. Graber, H. Hiltbold, A. Holenweg, D. Lambelet, Ch. Levrat, A. Marra, J. Neiryndck, R. Nordmann, M. Roth-Bernasconi, A. Seydoux-Christe, C. Simoneschi-Cortesi, J.-F. Steiert, I. Taher-Selles, A. Thorens Goumaz, A. Tscherrig, O. Tschopp (21)

**Présidence :** Mme G. Savary

**Vice-Présidence :** Mme B. Morand-Aymon, M. D. Juillerat

**PV :** Mme M. Egger

**Première partie : invitée :** Mme Ursula Renold, directrice OFFT (13h30-15h00)

La Présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Mme Ursula Renold, directrice de l'OFFT.

Mme Renold présente l'état des lieux des travaux préparatoires de la future Loi fédérale sur la formation continue (cf. document annexé) et répond aux questions de l'assemblée.

**Deuxième partie statutaire (15h15-16h30)**

**1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

**2. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2008**

Le procès-verbal [version corrigée] est adopté à l'unanimité.

**3. Organisation des relations avec les cantons**

Compte tenu de difficultés organisationnelles qui ont rendu impossibles les rendez-vous prévus entre Géraldine Savary, Didier Juillerat et les responsables cantonaux, la Présidente rencontrera seule, dans le courant du mois de décembre prochain, Mme I. Chassot (FR) et M. Ch. Beer (GE) pour leur présenter la Conférence romande : il s'agit de leur démontrer que la Conférence romande et la CDIP ne sont pas en concurrence, la Conférence romande touchant des secteurs que la CDIP n'aborde pas et leur offrant des ressources aussi uniques qu'indispensables. La Conférence est un espace de discussion-réflexion qui rassemble tous les acteurs de la formation continue : un tel forum est unique, et à ce titre peut être considéré une banque de données, de ressources et d'expertises pour les cantons. A la suite de ces deux entretiens, les autres cantons romands seront approchés. Ces rencontres permettront de demander un financement aux cantons. A la question de savoir s'il est raisonnable d'envisager que les cantons financent deux Conférences, G.Savary répond que les cantons seraient des contributeurs parmi d'autres d'une part et que le caractère unique de la conférence romande (en particulier la représentativité de ses membres) devrait les convaincre de son utilité d'autre part.

**4. Financement de la Conférence romande**

D.Juillerat présente deux versions (haute et basse) du budget (cf. annexe). Les deux versions présentent un déficit (notamment dû à un montant exceptionnel de CHF 5'000.00 pour la création d'un site internet). Certains membres ont déjà promis de verser des cotisations extraordinaires en sus (FSEA, AOMAS, AUPS, IFAGE).

Les membres présents approuvent le principe d'une cotisation, sous réserve d'un accord formel de leur responsable institutionnel – information qu'ils enverront par mail à [bma@alice](mailto:bma@alice) le plus rapidement possible<sup>1</sup>.

Le terme de "cotisation" peut être remplacé, dans certains cas (offices cantonaux par exemple), par celui de "prestations de services".

Avant d'envoyer les factures de cotisation, il est nécessaire de préciser les critères de catégorisation des membres ("petites" ou "grandes" institutions) et de clarifier les représentations FSEA au sein de la conférence romande.

---

1. En date du 21 novembre, l'OFPC (GE) a donné son accord formel pour la cotisation annuelle (500.-).

---

### **Le principe des cotisations et la version haute du budget sont acceptés.**

Un compte sera donc ouvert au nom de la Conférence romande de la formation continue, et les factures / bulletins de versement seront envoyés en début d'année prochaine.

#### **5. Divers**

Création d'un site internet : appel aux membres  
à manifester auprès du groupe de travail du comité :

**bma@alice.ch**

**didier.juillerat@cip-tramelan.ch**

**Antonio.Sanchez@sig-ge.ch**

#### **6. Prochaine séance**

**Lundi 27 avril 2009** – [13h30] 14h00-17h00 à Genève [SIG] (horaire et adresse à préciser)

Les membres de la conférence romande sont invités à faire parvenir à **bma@alice.ch** toute d'informations pertinentes en lien avec objets de travail de la conférence, qui pourront ainsi être mis à disposition de tous.

Toute proposition pour l'ordre du jour est la bienvenue (envoi à **bma@alice.ch**).

Avant de clore la séance, la Présidente salue la présence de Mme Josiane Aubert, conseillère nationale PS-VD et présidente de la commission nationale de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC), nouvelle membre de la Conférence romande, et informe que le comité a accepté à l'unanimité la demande d'adhésion du Centre valaisan de perfectionnement des cadres et des chefs d'entreprise (Mme Béatrice Monnet).

La séance est levée à 16h30.

Avec nos remerciements à Mme Renold

Et à la FC-UniFr pour la mise à disposition de la salle

ME – 26 novembre 08